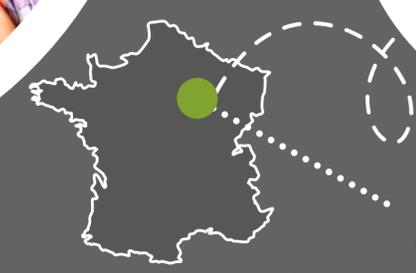


“  
DONNEZ DU SENS  
À VOTRE TAXE  
D'APPRENTISSAGE !  
”



“  
TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
2022  
”



Marne

- Reims
- Epernay

L'Association Papillons Blancs en Champagne œuvre depuis bientôt 70 ans pour offrir une réponse adaptée tout au long de la vie aux personnes déficientes intellectuelles, polyhandicapées et/ou atteintes de troubles envahissants du développement.

## NOUS CONTACTER

Association Papillons Blancs en Champagne  
136 rue Georges Charpak 51430 Bezannes  
taxeapprentissage@pbchampagne.org  
03 26 06 57 05  
www.pbchampagne.org



### NOS ÉTABLISSEMENTS HABILITÉS À PERCEVOIR LA TAXE :

✉ [taxeapprentissage@pbchampagne.org](mailto:taxeapprentissage@pbchampagne.org)

#### ESAT LES ATELIERS DE LA FORÊT

12 rue Joseph Cugnot  
51430 TINCHEUX  
Tél : 03 26 04 62 27  
N° SIRET : 775 612 716 00115

#### IME LA SITTELE

16 Cours Marc Wawrzyniak  
51100 REIMS  
Tél : 03 26 85 41 86  
N° UAI : 0511635A

#### ESAT LES ATELIERS DE LA FORÊT

Chemin des Gravettes  
51220 POUILLON  
Tél : 03 26 05 43 80  
N° SIRET : 775 612 716 00107

#### IME GENEVIÈVE CARON

10 Avenue Maréchal Foch  
51200 EPERNAY  
Tél : 03 26 54 08 62  
N° UAI : 0511735J

#### ESAT LES ATELIERS DE LA VALLÉE

7 rue de la Noue Saint Nicolas  
51530 MARDEUIL  
Tél : 03 26 51 88 54  
N° SIRET : 775 612 716 00289

#### PERMANENCE DU JARD

136 rue Georges Charpak  
51430 BEZANNES  
Tél : 03 26 06 57 05  
N° SIRET : 775 612 716 00347



## NOUS CHOISIR COMME BÉNÉFICIAIRE

## SOUTENEZ-NOUS VIA LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 !



### TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

**0.68%** de votre masse salariale brute 2021  
(0.44% pour l'Alsace Moselle)

#### QUOTA

**87%**

de votre taxe versée à  
votre OPCO de branche

#### "BARÈME" OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

**13%**

de votre taxe versée en  
direct aux établissements  
de votre choix



Adressez votre versement avant le **31 mai 2022**.

#### Cela NOUS permet de

- Qualifier et former des personnes en situation de handicap pour faciliter et maintenir leur accès à l'emploi.
- Acquérir du matériel et des équipements nécessaires au développement de l'apprentissage professionnel.
- Développer des formations adaptées aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

#### Cela VOUS permet de

- Soutenir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.
- Contribuer à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.
- Pérenniser une image d'entreprise socialement responsable.

#### C'est AUSSI...

- Acquérir de nouvelles compétences dans nos secteurs d'activité en développement (blanchisserie, légumerie...)
- Accompagner les jeunes dans des démarches certifiantes et diplômantes (Certificat de taille, CACES, Reconnaissance et Validation des Acquis de l'Expérience...)

## COMMENT VERSER À L'ASSOCIATION ?

Vous remplissez le bordereau prévu à cet effet (disponible sur demande et sur notre site internet : [www.pbchampagne.org](http://www.pbchampagne.org) - 03.26.06.57.05)

Vous effectuez votre versement :

- Par virement bancaire 
- Par carte bancaire 
- Par chèque bancaire 
- Par Helloasso 

A l'issue du versement, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal libératoire.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos établissements sont éligibles au versement de la taxe d'apprentissage !

